

2 MIL ET +
SARL au capital fixe de 1000 euros.
16 Rue du Président Roosevelt
60510 BRESLES
RCS BEAUVAIS 47800691900011

Le 21 Novembre 2011 à 17 heures 30, au siège de la société,

Les soussignés :

- Madame HOPMAN Eliane, née CHEDEVILLE, le 26/02/1952 à Athis Mons (91), mariée, de nationalité Française, demeurant 16 Rue du Président Roosevelt, 60510 BRESLES,
- Monsieur HOPMAN Maarten, né le 04/11/1940 à HILVERSUM, marié, de nationalité Néerlandaise, demeurant 16 Rue du Président Roosevelt, 60510 BRESLES,

représentant toutes les parts sociales de la société, sont réunis pour

L' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Ayant pour ordre du jour présenté par Monsieur HOPMAN Maarten, gérant, ce qui suit :

Démission du gérant,
Désignation du nouveau gérant,
Agrément de cessions de parts,
Transformation de la société en SASU,
Présidence de la société.

A COMPTE DU 21 Novembre 2011

RESOLUTION N°1

Monsieur Maarten HOPMAN démissionne de sa fonction de gérant. Quitus lui est donné.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°2

Madame Eliane HOPMAN, née le 26 Février 1952 à Athis Mons (91), mariée, de nationalité Française, demeurant 16 Rue du Président Roosevelt 60510 BRESLES est nommée gérante pour une durée indéterminée et intervient à la présente assemblée pour acceptation de ses fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°3

Acceptation de la cession de parts entre HOPMAN Maarten et HOPMAN Eliane.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°4

La société est transformée en SASU.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°5

Madame Eliane HOPMAN devient président de la société et intervient à la présente assemblée pour acceptation de ses fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°6

Les statuts seront mis à jour.
Les formalités seront réalisées auprès des organismes compétents.

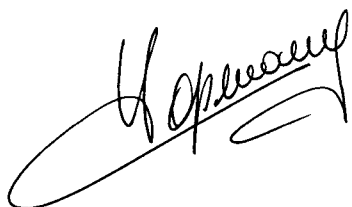
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30. Par conséquent, il est dressé le présent procès verbal signé par la collectivité des associés.

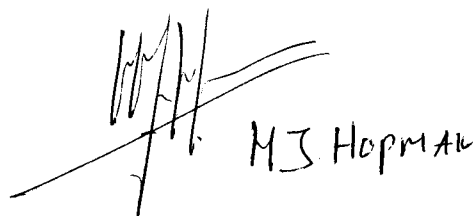
Fait à BRESLES le 21 Novembre 2011 en quatre exemplaires.

Signatures :

Madame HOPMAN Eliane



Monsieur HOPMAN Maarten



M. J. Hopman

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT DE BEAUVAIS

Le 30/11/2011 Bordereau n°2011/1 369 Case n°13

Enregistrement : 125 €

Pénalités :

Total liquidé : cent vingt-cinq euros

Montant reçu : cent vingt-cinq euros

L'Agente



Brigitte BRUNEL